



ANNIE SUGIER, PRÉSIDENTE DE LA LIGUE DU DROIT INTERNATIONAL DES ATHLÈTES VOLÉES, LE CAFFÉ ET LA CHARTE OLYMPIQUE

À la tête du Comité Atlantia, qu'elle a cofondé avec la politicienne belge Anne-Marie Lizin et l'avocate Linda Marie-Curie, Annie Sugier se bat depuis vingt ans contre la discrimination des femmes dans le sport. Alors que s'ouvrent les JO à Londres et que la FIFA vient d'autoriser le hijab sur le terrain, elle publie « Femmes volées aux Jeux olympiques », aux Éditions Jourdan.

CHARLIE HERRD : Comment est né le Comité Atlantia ?
Annie Sugier : C'est parti d'une observation, en 1992, au moment des JO de Barcelone. Je regardais la télévision, et tout le monde parlait du retour de l'équipe de France. On se trouve assis d'exclusion à cause de l'apartheid. Mandela, le roi d'Égypte, Samaranch, tout le monde était ravi, la fête était complète. Et derrière, qui va voir ? Les délégations de l'Arabie saoudite, du Qatar, du Koweït... Des hommes. Donc on considère que la fête est complète parce qu'il y a des Blancs et des Noirs et donc c'est une délégation, mais on ne voit pas une autre forme d'apartheid, assés cet-là... Et c'est à ce moment-là que j'ai écrit le livre. Ça a été publié en 1995. L'État fait quelque chose. Mais si nous disions que nous étions la Ligue du droit international des femmes, dans une vidéo aussi, ça ne nous aiderait pas. On allait se faire ligoter. On a donc choisi un nom plus neutre, le Comité Atlantia, plus des femmes.

Vous vous appuyez sur la charte olympique.
C'est une loi universelle, elle s'applique des principes universels. La non-discrimination est - c'est sur ce fondement que le Comité Atlantia est née - au cœur de ce fondement que la charte a la française. La charte dit explicitement qu'on ne peut pas exprimer de position politique ou religieuse dans le stade. Quand on regarde dans la charte olympique, on ne voit que un respect de la charte, qui on va être les ambassadeurs de ses valeurs universelles, et non pas des valeurs de son pays, et qui on ne sera pas soumis à aucune discrimination ou répression. C'est donc un outil qui nous permet de dire, pourquoi acceptez-vous à Paris le seul cas de la IOC, c'est de ne pas vouloir l'application de la charte et de choisir une voie ou au moins toute la IOC.

Et qu'est-ce que vous répondez quand vous êtes interrogée ?
 La première réaction du CIO à l'époque a été de vous dire que c'était une affaire de Samaranich. Dans le journal officiel du CIO, disent qu'on compare la femme au chien dans le sport à cause des Noirs de l'apartheid, et c'est insulter le peuple noir et religion. Ce était faux, puisque dans les trente-cinq délégations sans femmes on avait deux catégories de pays. Des pays très pauvres qui n'ont rien contre les femmes mais qui préfèrent les hommes tout simplement parce qu'ils ne peuvent pas financer telle ou telle chose - pour l'éducation, la santé, le logement... C'est parce que. Et des pays comme l'Arabie saoudite, où là, c'est politique et construit sur la ségrégation. Au moment de la IOC, c'est entendu et il faut pression en finançant des programmes sportifs importants. Et c'est un dilemme auquel il a pu, les nombre de délégations sans femmes. Jusqu'à maintenant il on est arrivé à un noyau dur, les pays islamiques. Et, en fait, nous ne sommes pas dans une situation particulière, ni le combat est rigoureux, ni Londres, l'Arabie saoudite, le Qatar et Brunel, qui étaient les derniers pays signés, vont envoyer des délégations sans femmes, mais il n'y a pas d'arrêt, parce qu'il y a des femmes. Ça passe à la fin, en 1996, on est passé au droit de respect de la loi islamique. Et c'est là qu'on s'est centré à ce qu'on a juré de faire en entrant sur le stade olympique : respecter la loi accordée du sport. De l'autre côté, cette loi internationale devient par exemple des lois qui ne sont pas faites pour femmes. On trouve des exemples, au par-

ti-relativisme culturel. Très récemment, le président du CIO, Jacques Rogge, interviewé par les journalistes, a dit l'histoire de la décision de la FIFA, et parle bien de tenir compte des besoins de caractère religieux - il ose dire « religieux » - et culturel.

Bref, la IOC se fait de la charte olympique...
 Il faut lire sans même de la charte olympique. Il y a contre la règle 50, qui interdit toute expression politique ou religieuse et qui est le cœur de l'olympisme. C'est la brève olympique. Le moment où on dit que les femmes, on ne laisse au vestiaire ses convictions politiques et religieuses, et où on s'accuse, plus que de l'appartenance, de ce qui s'appassait. Tant qu'il y avait des femmes, c'était la règle 50, que de manière implicite. Quand les athlètes ont refusé de signer, c'est un choix individuel.

neiro Tommie Smith et John Carlos ont posé pour les droits civils aux États-Unis, lors des JO de Mexico, en 1968, ils sont exclus. Quand, le 4 avril 2008, les athlètes français annoncent qu'ils veulent porter un petit badge à Paris pour dire qu'il ne sont pas d'accord avec la répression en Chine, le 10 avril, le président du CIO monte sur ses grands chevaux et brandit la règle 50. Mais, au même moment, il accepte quatorze



délégations avec des femmes voilées de la tête au pieds. Et quand on lui dit qu'il pratique un double langage, il répond, que les athlètes voilées, c'est un choix individuel... C'est évidemment idiot. Et admettant que ce soit un choix individuel,

INTERNATIONAL DES FEMMES VOLÉES, LES JOURNALISTES REFAIANT DE VOUS QU'IL Y A UNE ENJEU POLITIQUE.

« PAR DES ATHLÈTES VOILÉES. »

Qui, quand à Pékin, France 2 filme et montre le retour de Rugeya Al Ghassir, qui court couverte de la tête au pieds dans ses vêtements religieux et qui n'est jamais que la conclusion d'un atelier pendant la conférence de Brighton, avec la déclaration « Accepter et respecter ». Déclaration qui dit de respecter la liberté de religion. Mais elle ne refuse, quand il n'y a pas de femmes, à considérer qu'il y a un enjeu politique. Et ça n'est pas la plus, quelle que soit la cause que je défende, qu'on se tienne de honneur. Le courage, il n'est pas chez l'athlète habituel, qui, quand elle revient chez elle, est filmée par un dictateur. Le courage, il est chez les journalistes. Mais, en 2011, le prince Al Bin Al-Hussain de Jordanie devient vice-président de la FIFA pour l'Asie et met en place un groupe de travail pour trouver la grosse faille. Et il a trouvé : le hijab est un symbole religieux, et non pas un signe religieux, et est controversé dans la règle numéro 6 de la FIFA. Dès que moment-là, on se dispute sur ce débat. Et c'est là que la décision est prise de ne pas laisser la décision à la FIFA, mais de laisser la décision de la FIFA, qui est l'organe décisionnel en matière de règles de jeu, de suivre la règle 50. D'ailleurs, quand on regarde l'ordre du jour de l'IFAD du 3 mars 2011, la question du voile ne figure pas dans les « points décisionnels », qui sont les points de décision. Et c'est là que l'on voit que la FIFA a été prise en compte dans le processus de décision. Et c'est là que l'on voit que la FIFA a été prise en compte dans le processus de décision. Et c'est là que l'on voit que la FIFA a été prise en compte dans le processus de décision.

Comment la FIFA a-t-elle retourné son matériel ?
 En 2007, la FIFA avait clairement interdit le port du hijab sur le terrain, c'est contraire à la règle numéro 6. Mais, en 2011, le prince Al Bin Al-Hussain de Jordanie devient vice-président de la FIFA pour l'Asie et met en place un groupe de travail pour trouver la grosse faille. Et il a trouvé : le hijab est un symbole religieux, et non pas un signe religieux, et est controversé dans la règle numéro 6 de la FIFA. Dès que moment-là, on se dispute sur ce débat. Et c'est là que la décision est prise de ne pas laisser la décision à la FIFA, mais de laisser la décision de la FIFA, qui est l'organe décisionnel en matière de règles de jeu, de suivre la règle 50. D'ailleurs, quand on regarde l'ordre du jour de l'IFAD du 3 mars 2011, la question du voile ne figure pas dans les « points décisionnels », qui sont les points de décision. Et c'est là que l'on voit que la FIFA a été prise en compte dans le processus de décision. Et c'est là que l'on voit que la FIFA a été prise en compte dans le processus de décision.

« Les journalistes refaient de vous qu'il y a un enjeu politique. »
 Comment est apparu la première athlète voilée ?
 La première femme voilée de la tête au pieds qui a osé entrer dans le stade olympique, c'est à Atlanta en 1996. Et c'est par hasard, c'est la porte-drapeau de la délégation d'Irak : c'était une jeune femme, une femme. Tout d'un coup il y avait une étrange contrainte par l'Irak en 1996 lors de la première coupe mondiale de football. Une jeune femme, une femme. Tout d'un coup il y avait une étrange contrainte par l'Irak en 1996 lors de la première coupe mondiale de football. Une jeune femme, une femme. Tout d'un coup il y avait une étrange contrainte par l'Irak en 1996 lors de la première coupe mondiale de football.

« La FIFA a obéi au prince al-Bin de Jordanie. »
 fond de verre ». Le CIO lui-même n'a qu'une femme dans sa commission exécutive. Même pour le comité d'organisation de Jeux de Londres 2012, même membres et une seule femme, la princesse Anne d'Angleterre, qui cumule le fait d'être une ancienne athlète et de la fille de la reine... Pour les autres villes olympiques, sans mention de l'existence de la totalité de la délégation, c'est une responsabilité collective. Dans les deux dernières villes olympiques, sans mention de l'existence de la totalité de la délégation, c'est une responsabilité collective. Dans les deux dernières villes olympiques, sans mention de l'existence de la totalité de la délégation, c'est une responsabilité collective.



« BIENTÔT UNE ÉPREUVE DE COURSE DE LANDAUS. »

ce qui n'est évidemment pas le cas, ce n'est ni un signe politique-religieux.

Vous accusez les journalistes d'être bien plus que complaisants...

« BIENTÔT UNE ÉPREUVE DE LAPIDATION D'ATHLÈTE NON VOILÉE. »

Justement, comment influence-t-on les fédérations ? Il y a cette curieuse Association internationale pour le développement de l'éducation physique et du sport pour les filles et les femmes... C'est des « expertes », comme il y en a sur tous les sujets, et qui ont joué un rôle important au moment de la conférence européenne Femmes et sport, qui s'est tenue à Brighton en 1994. Il y avait des commissions anglaises, suédoises et françaises, et du réseau international sport. Là, il y avait un atelier « femmes, sport et islam ». Et la seule personne non voilée était la Marocaine Nawal et Moutaouakil, première mondiale d'atletisme aux JO de Los Angeles en 1984 et pionnière du sport. Toutes les autres étaient des lobbyistes d'Irak, voilées de la tête au pieds. Et arrive la décision : il faut faire pression sur les fédérations internationales pour qu'elles acceptent la condition de non-voilement. Mais, en fait, ce n'est pas la condition de non-voilement, mais le hijab, qui est fait de tissu, et qui est fait de tissu, et qui est fait de tissu.

« SALOPE ! »

1980 : MAGREBE ALLEMANNE VE L'EST

2012 : MAGREBE ISLANDAISE

« SALOPE ! »

1980 : MAGREBE ALLEMANNE VE L'EST

2012 : MAGREBE ISLANDAISE

« SALOPE ! »

1980 : MAGREBE ALLEMANNE VE L'EST

2012 : MAGREBE ISLANDAISE

« SALOPE ! »

1980 : MAGREBE ALLEMANNE VE L'EST

2012 : MAGREBE ISLANDAISE

« SALOPE ! »

1980 : MAGREBE ALLEMANNE VE L'EST

2012 : MAGREBE ISLANDAISE



volants du sport et sa neutralité, on passe encore pour ces militants Français qui ne comprennent rien aux particularités culturelles...

Quelles actions allez-vous mener à Londres ? Il y aura une cérémonie festive où nous interrogerons symboliquement la charte olympique pour signifier que ceux qui veulent la défendre ont aussi les ressources, nous allons remettre trois cents lettres, adressées à chacun des responsables du mouvement olympique, fédérations internationales et nationales, comités nationaux, etc. et aussi revendications. Nous revendiquerons que l'on n'est pas arbitrairement à l'affaire sur la question du sport touché à tous les aspects de la discrimination des femmes. Nous revendiquerons que l'on n'est pas arbitrairement à l'affaire sur la question d'une revendication sur le plateau des sélections des femmes.

« La FIFA a obéi au prince al-Bin de Jordanie. »